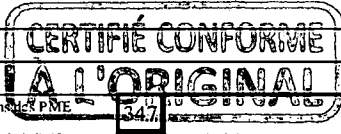


Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 15/10/2025 - B2025/003215 - 2018 B 00177 - 840 029 193 - ATLAS AUDIT

Désignation de l'entreprise		SAS ATLAS AUDIT		50 AVENUE DE TOULOUSE		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		09100 PAMIERS		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			
SIRET		8 4 0 0 2 9 1 9 3 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *		12			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				31122024		31122023			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028		030					
	Immobilisations financières* (1)	040		042					
	<b>Total I (5)</b>	044		048					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	16 190	070	8 333	7 857	28 362		
		072		074			8 014		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	30 820	086		30 820	19 426		
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	<b>Total II</b>	096	47 010	098	8 333	38 677	55 801		
	<b>Total général (I + II)</b>	110	47 010	112	8 333	38 677	55 801		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000	10 000			
	Ecarts de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126	1 000	1 000			
	Réserves réglementées*	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	131		132	16 235	15 154			
	Report à nouveau	134		134					
	Résultat de l'exercice	136		136	(1 430)	7 080			
	Subventions d'investissement	137		137					
	Provisions réglementées	140		140					
<b>Total I</b>	142		142	25 804	33 235				
Provisions pour risques et charges	154		154						
<b>Total II</b>	154		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	5 099	10 956			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA	169	5 476	172	5 476	8 936			
	Comptes courants d'associés	173		173	2 297	2 675			
	Autres dettes	175		175					
	Produits constatés d'avance	174		174					
<b>Total III</b>	176		176	12 872	22 567				
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	38 677	55 801				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

Formulaire obligatoire (article 392 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS ATLAS AUDIT</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le <b>31122024</b>	Exercice N-1 clos le <b>31122023</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires	215		214		
			217		218	81 110	128 267
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	6 500		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	87 610	128 267	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	89 053	111 868	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 (13))	243	(13)	244	(13)	1 096	
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		3 972	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)	255		254			
	Dotations aux provisions			256		3 000	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259		262			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	89 040	119 936
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 430)	8 330	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers			(III) 280			
	Produits exceptionnels			(IV) 290			
	Charges financières			(V) 294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI) 300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306		1 250	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(1 430)	7 080	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	1 430	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des epes-ets d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies) 138	
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer 344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies) 993	
	Zone franche urbaine (4 octies A) 987			Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR) 181	
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit 346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies I) 990	
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354	1 430
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
		Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	1 430	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS ATLAS AUDIT** Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>492</b>	<b>494</b>	<b>496</b>	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>572</b>	<b>574</b>	<b>576</b>

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, nées hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10



Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values			
					Court terme* ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
Plus-values taxables à 19 % (1)			<b>579</b>	Régularisations	<b>590</b>	<b>583</b>	<b>594</b>	<b>595</b>
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 392 Septies  
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS ATLAS AUDIT**Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	14 833	652		654	6 500	656	8 333
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>14 833</b>	<b>682</b>		<b>684</b>	<b>6 500</b>	<b>686</b>	<b>8 333</b>
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			<b>780</b>
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	1 430
Total des déficits restant à reporter								870	1 430
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325							
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326							
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	16 222
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	15 434
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## ATLAS AUDIT

**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €**

**Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER**

**840 029 193 RCS FOIX**

---

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2025**

L'an deux mille VINGT CINQ, et le VINGT SIX JUIN, à dix huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Est présent : Christian FERRER, représentant 100 actions en pleine propriété.

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur Christian FERRER préside la séance en qualité de Président actionnaire unique.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la Présidence,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 et affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées,
- Quitus au président;

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,
- du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport spécial, approuvent ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par le président.

Les actionnaires approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les actionnaires donnent quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de 1 430,14 € de la manière suivante :

- Autres réserves : - 1 430,14 €

Le solde des réserves de 15 804 € est distribué à titre de Dividendes.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>2023</b>	<b>6 000</b>
<b>2022</b>	<b>0</b>
<b>2021</b>	<b>30 000</b>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce conclues entre les actionnaires et la société, et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet de satisfaire à toutes formalités prévues par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, par tous les associés présents.



**FERRER Christian**

**ATLAS AUDIT**

**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €**

**Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER**

**840 029 193 RCS FOIX**

**AFFECTATION DU RESULTAT DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Les actionnaires décident d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de 1 430,14 € de la manière suivante :

- Autres réserves : - 1 430,14 €

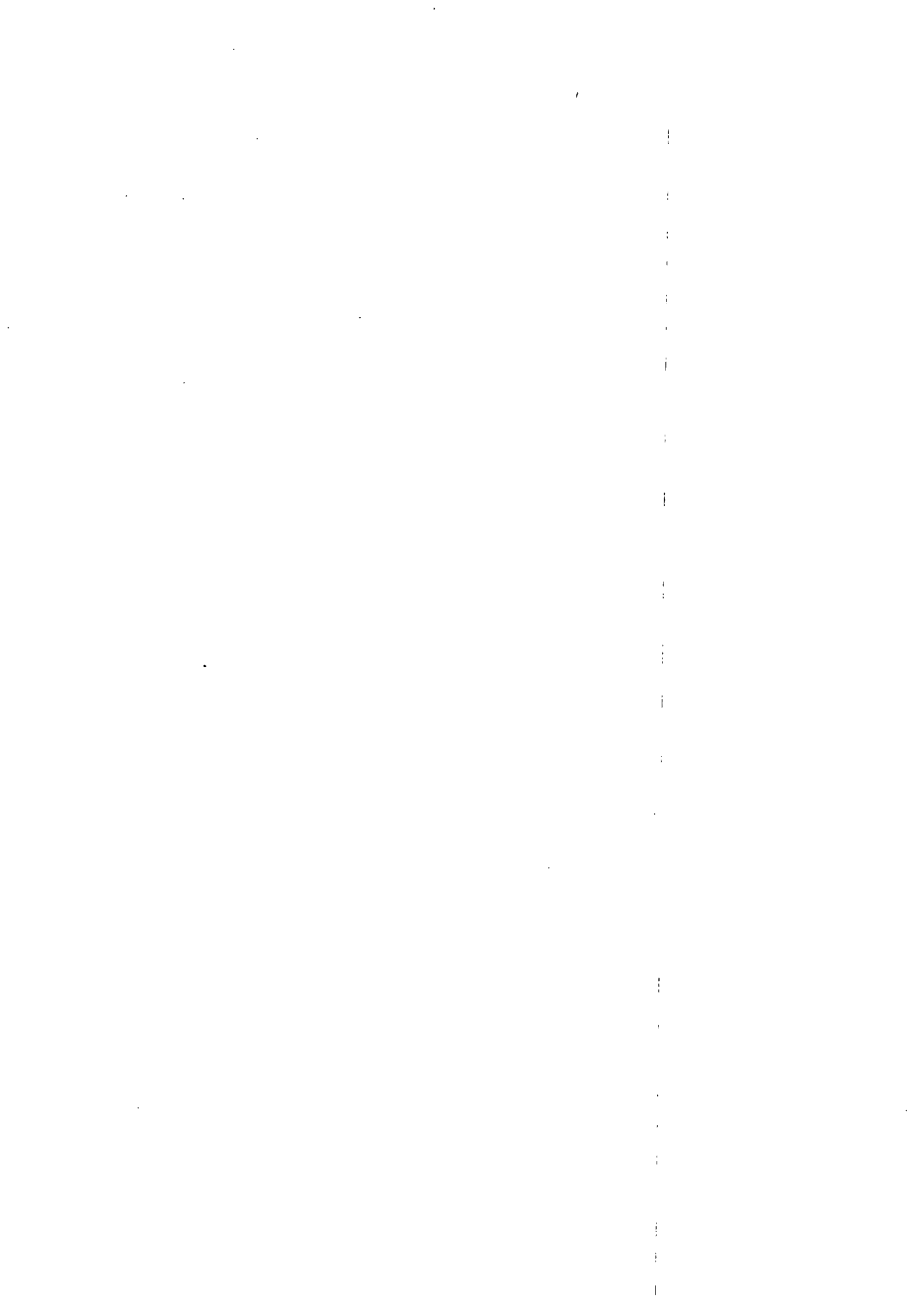
Le solde des réserves de 15 804 € est distribué à titre de Dividendes.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<b>2023</b>	<b>6 000</b>
<b>2022</b>	<b>0</b>
<b>2021</b>	<b>30 000</b>

**LE PRESIDENT**





## ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIERS

840 029 193 RCS FOIX

### RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents requis qui ont été également tenus à votre disposition au siège social.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 81 110 €.

Les frais généraux se sont élevés à 89 040 €.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour un montant de 0 €.

Une provision pour dépréciation clients de 0 €.

Le résultat d'exploitation ressort à - 1430 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 1 430 €.

#### ANALYSE DE GESTION

RAS

#### EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Cession des parts.

#### PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de 1 430,14 € de la manière suivante :

- Autres réserves : - 1 430,14 €.

Le solde des réserves de 15 804 € est distribué à titre de Dividendes.

#### RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<b>2023</b>	<b>6 000</b>
<b>2022</b>	<b>0</b>
<b>2021</b>	<b>30 000</b>

## **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels.

## **SOLDES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE (article L 441-6- et D 441-4 du Code de Commerce)**

Néant.

## **RAPPORT ARTICLE L 227.10**

Rémunération du Président : 0 €.

Charges sociales prises en charge par la société : 0 €.

Compte courant d'actionnaire de Christian FERRER : 2 296,88 €.

A la suite des explications qui précèdent, et après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, nous vous proposons d'approuver les comptes de cet exercice et de voter les résolutions correspondantes.

**Fait à PAMIERS**

**Le 26 JUIN 2025.**

**Le Président**

